

Nixon	Sanderson
O'Neill	Sissons
Picard	Slaght
Pinard	Soper
Pottier	Taylor
Power	Telford
Purdy	Thauvette
Reid	Tripp
Rennie	Tucker
Rhéaume	Turgeon
Rickard	Turner
Roebuck	Veniot
Ross (Cargary-Est)	Ward
Ross (Hamilton-Est)	Warren
Ross (Middlesex-Est)	Weir
Ross (Moose-Jaw)	Whitman
Roy	Winkler
Ryan	Wood—139.
St-Laurent	

ONT VOTÉ CONTRE

Mme Nielsen

MM.

MM.

Adamson	Johnston (Bow-River)
Anderson	Knowles
Black (Cumberland)	Kühl
Blackmore	McGregor
Bruce	MacInnis
Casselman (Grenville-Dundas)	MacKinnon (Kootenay-Est)
Castleden	MacNicol
Church	Marshall
Coldwell	Nicholson
Douglas (Weyburn)	Noseworthy
Esling	Quelch
Fair	Ross (St. Paul's)
Fraser (Peterborough-Ouest)	Ross (Souris)
Gillis	Rowe
Graydon	Shaw
Green	Stirling
Hansell	Stokes
Hlynka	Tustin
Homuth	White
	Wright—40.

La motion est adoptée; le bill est lu pour la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Donnelly, passe à la discussion des articles.

Sur l'article 1 (prolongation de la durée des fonctions).

L'hon. M. HANSON: Je veux qu'il soit compris, au cas où je ne me serais pas expliqué clairement au cours de mes remarques à l'étape de la deuxième lecture, qu'en disant qu'il faut renforcer ce tribunal, je n'ai pas eu l'intention d'insinuer que la mise à la retraite de Sa Seigneurie le juge en chef aurait ce résultat. Le ministre de la Justice (M. St-Laurent) a bien saisi mon attitude à cet égard et j'ai manifesté ma façon de voir en votant pour le bill en deuxième lecture. Sur le moment, je me suis demandé ce qu'il fallait faire, mais je n'avais pas de doutes sur la ligne de conduite à suivre, étant donné mon estime pour le juge en chef. Sur le principe général qui inspire le projet de loi, cependant, j'ai autant raison que peut l'avoir un homme sur toute question au sujet de laquelle plus d'une opinion peut

[L'hon. M. St-Laurent.]

exister, et pendant que la Chambre est encore en comité, le Gouvernement devrait promettre que c'est la dernière fois qu'il demandera pareille chose, comme précédemment. Cela ne devrait pas se répéter. Il faudrait reconstituer et renforcer le tribunal par un régime d'avancement, si c'est possible, par la promotion de magistrats de la Cour d'appel inférieure. Je tenais à fournir ces explications pour éviter tout malentendu. On peut renforcer énormément ce tribunal par la nomination de jeunes membres de la magistrature et du barreau. Je me borne à cela.

L'hon. M. ST-LAURENT: Je puis assurer l'honorable député que, lorsque viendra le temps de recommander des candidats au poste de juge de la Cour suprême du Canada, je ferai les meilleurs recommandations possibles, dans l'intérêt de la population, si je suis encore ministre de la Justice. Je reconnais, à l'instar de mon honorable ami, toute l'importance qu'il y a pour le public que la Cour suprême soit un organisme puissant.

L'hon. M. HANSON: Et le retour périodique de cette mesure? Je tiens à ce qu'il soit bien compris que, si embarrassé que je sois d'avoir à voter contre la nouvelle présentation de cette loi à cause du personnage en jeu, la question de principe ne laisse chez moi aucun doute. La chose ne doit pas se répéter une autre année; le ministre devrait nous en donner l'assurance. Je n'étais pas à la Chambre quand le projet de loi primitif a été adopté il y a trois ans. J'aurais probablement voté pour son adoption. J'ai voté pour ce bill-ci. J'avertis cependant le Gouvernement qu'il ne doit plus répéter la chose une autre année. Il y a actuellement à la Cour suprême du Canada des gens qui ont droit d'aspirer au poste de juge en chef avant de prendre leur retraite.

M. CHURCH: La réforme des lois est une des plus importantes questions que l'Angleterre a dû étudier au cours des vingt dernières années, mais depuis que je suis membre de la Chambre, j'attends toujours le dépôt d'une mesure analogue. Mon opposition au projet de loi vient de ce que des juges sont membres de commissions étrangères à leurs fonctions judiciaires. Je prie le ministre de la Justice d'étudier cette question. La chose ne convient pas. Nous avons un magistrat qui a jugé des causes et qui prononce maintenant des discours en Australie. Le ministre de la Justice doit savoir que notre pays veut une vaste mesure de réforme générale des lois et elle se fait attendre depuis longtemps. Le ministre est en fonctions depuis à peu près un an et j'espère qu'il déposera quelque mesure de réforme générale des lois. Je propose que les juges ne soient pas nommés membres de commissions